

Monsieur Norbert LALLOYER
Maire
Hôtel de Ville
14 rue Grande
95450 LONGUESSE

Contact :

Sophie LANIER
Chargée de mission Villes et Villages Fleuris
vvf@chooseparisregion.org / Tél : 06 10 64 07 63

Paris, le 16 octobre 2025

Objet : Délibération du jury régional du label Villes et Villages Fleuris

Monsieur le Maire, *Norbert Lalloyer*,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury régional des Villes et Villages Fleuris, le label de qualité de vie, a décidé d'attribuer la **2ème Fleur** à la commune de LONGUESSE.

Le jury a été sensible à l'accueil qui lui a été réservé, en présence d'une équipe investie dans l'embellissement du cadre de vie de la commune.

Veillez trouver, ci-joint au présent courrier, les conclusions du rapport de visite rédigé par les membres du jury régional. Le rapport de visite pourra être consulté dans son intégralité dans l'espace qui vous est dédié sur l'extranet du CNVVF, à compter du mois de Novembre.

Nous vous convions à la remise des prix de la saison 2025 du label Villes et Villages Fleuris qui se déroulera le **Lundi 24 novembre, à 16h**, au sein du Conseil Régional d'Île-de-France, à Saint-Ouen. L'invitation officielle vous sera adressée prochainement.

Avec mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Hamida REZEG
Présidente du Jury Régional VVF
Déléguée Spéciale en charge du Tourisme au
Conseil Régional d'Île-de-France

CONCLUSION

Le jury salue et félicite l'investissement sans faille des membres de la commission Fleurissement et des nombreux bénévoles sous l'impulsion fédératrice de M. le Maire. La devise « Vivre ensemble, avancer ensemble » résume parfaitement le dynamisme ambiant.

La visite préparée avec humilité et sérieux a permis de percevoir les résultats tangibles des efforts consentis et de l'hyper sensibilité au cadre de vie qui les anime.

Les plantations de rue viennent lier harmonieusement les différentes ambiances des jardins privés. L'un fleuri avec ostentation, l'autre uniquement vert et rigoureusement structuré, l'effet patchwork n'est pas gênant et contribue à l'intérêt de l'ensemble.

Les projets ne manquent pas : pavage derrière l'église, fleurissement autour de la salle polyvalente prochainement inaugurée, sente des écoliers et son mur abritant des lézards... Que de surprises en perspective !

Enfin, nous ne saurions trop vous conseiller une virée inspirante à Chédigny, village de 560 habitants en Indre et Loire. Devenu en 2013 « Jardin Remarquable », premier village à décrocher ce label, ses rues et façades agrémentées de roses et de vivaces ne devraient pas vous laisser indifférents. (Voir possibilité d'organisation avec le CAUE ?)

Attribution à l'unanimité d'une deuxième fleur

LABELLISATION À L'ISSUE DE LA VISITE

Attribution de la 2ème Fleur